

juin, 284,127 au commencement de mai, 311,963 au commencement d'avril, 427,081 à celui de mars, et enfin à 462,904 à celui de février.

Hull célèbrera cette année le centenaire de sa fondation. Les éditeurs MM. Laferrière & Pagé publieront à cette occasion, un numéro spécial du *Spectateur*, consacré au Centenaire de Hull et qui contiendra l'histoire complète de cette ville industrielle, berceau du commerce du bois dans le district le plus productif en Canada, une description fidèle de la vie aventureuse des pionniers de la Grand'Rivière, un panorama complet des splendeurs des plus pittoresques régions du pays. Il racontera surtout la grande lutte qui s'est engagée vers l'an 1800, au pied de la Chaudière, entre Philemon Wright et la nature inculte, combat qui a gardé de son intérêt jusqu'au jour où Hull, toujours triomphant, dut enfin céder le pas à Bytown, désormais Ottawa.

MM. Laferrière & Pagé, n'épargneront ni le temps ni l'argent, pour donner au public un volume remarquable. La partie illustrée comprendra des vues nombreuses de tout ce qui peut servir à l'histoire politique, religieuse, commerciale et sociale de Hull. La partie littéraire comprendra une foule d'articles inédits d'auteurs connus.

Le Centenaire de Hull paraîtra, dans les deux langues, vers le mois de juin.

Les élections des officiers de la Société des Commis-Epiciers ont eu lieu dimanche dernier.

En voici le résultat :

Président, G. N. Robert ; 1er vice-président, J. C. Marchand ; 2e vice-président, Z. Martineau ; secrétaire, J. N. E. Bisson ; assistant-secrétaire, J. R. Portelance ; trésorier, A. L. Désaulniers ; assistant-trésorier, O.

Langlois ; auditeur, O. Bergeron ; premier commissaire-ordonnateur, J. Paradis ; second commissaire-ordonnateur, W. Laforest ; visiteurs des malades, J. B. Poirier et E. Mignerou ; médecins, les docteurs Asselin et Bergeron.

Le nouveau timbre poste français, qui sera mis en vente à l'ouverture de l'exposition de 1900, a été dessiné par M. Mouchon ; il représente une République assise, de profil, tenant la main de Justice et une tablette sur laquelle se lit cette inscription : " Droits de l'homme." Sur un cartouche enguirlandé de lauriers est indiquée la valeur du timbre, et les mots " République Française " soulignent l'ensemble de la composition. Cette vignette sera celle des timbres de 10, 15, 20, 25 et 30 centimes ; celle qui doit être attribuée aux timbres de 40 centimes, 1 et 5 francs sera dessinée par M. Luc-Olivier Merson ; quant aux timbres de 1, 2 et 5 centimes, rien n'a encore été décidé à leur égard.

Une revue anglaise a ouvert un concours pour trouver un nom applicable aux voitures électriques.

On frémit au résultat qu'il aurait pu entraîner, par quelques-uns des noms proposés :

Accelawatt, — Equinenit, — Bacroton, — Automo, — Aut, — Faraday, — Autopropolectric, — Electragon, — Trolley, — Moto, — Locomobile, — Telecar, — Electrapel, — Autovolt, — Elecar, — Pacolet, — Franklin, — Automat, — Chevaless, — Moby, — Plantémobile, — Electola, — Antihorse, — Voltcar, — Quadrecycle, — Odomotor, Autema, etc.

On s'est finalement arrêté au terme le plus simple en décidant que les voitures électriques s'appelleraient des " électromobiles ", ce qui est logique, simple et tout aussi exactement scientifique !